Fondation Jean Jaurès

Société

PREMIÈRE APPROCHE DE LA RÉFORME DE L'ORDONNANCE DE 1945

Dominique Raimbourg

02/07/2009

Le 16 mars 2009, la ministre de la Justice, Rachida Dati, a inauguré le centre éducatif fermé pour mineurs de Sainte-Ménéhould, dans la Marne. Ce centre est le sixième qui soit renforcé dans la prise en charge médicopsychologique, parmi la quarantaine de centres éducatifs fermés en France.

Ces centres, créés dès septembre 2002 (art. 33 de l'ordonnance de 1945), abritent de dix à douze jeunes encadrés par 25 à 30 adultes. Il y sont placés là soit en application d'un contrôle judiciaire, soit en application d'un sursis avec mise à l'épreuve, soit à la suite d'une libération conditionnelle.